convient de revêtir un habit neuf, mais non pas d'entreprendre une guerre.

ERDAN (André-Alexandre), publiciste français, né à Angles (Vienne) en 1826. Jusqu'à l'âge de douze ans, il fut élevé dans son pays natal, sous les yeux de sa mère, une sainte et vaillante femme; puis il vint à Poitiers, où il commença ses humanités sous la direction des congréganistes; il entra ensuite au petit séminaire de Montmorillon (Vienne), revint à Poitiers passer ses examens du baccalauréat; puis fut admis au séminaire de Saint-Sulpice à Paris (1847-1848). Là il lisait Lamennais, Cousin, Jouffroy, Quinet, Michelet, tous les philosophes modernes, ainsi que les socialistes. Il les faisait prendre en cachette chez Mme Cardinal, heureux de goûter au fruit défendu. La lecture de Proudhon surtout lui causa une vive impression, et cette impression est restée vivante en son esprit comme au premier jour.

Ainsi familiarisé avec la libre pensée, nourri de fortes études et d'austères méditations, M. Erdan refusa d'entrer dans les ordres, ajoutons d'ailleurs qu'à Saint-Sulpice il avait toujours été un peu suspect d'hétérodoxie. Sur ces entrefaites, la révolution de 1848 étant arrivée, son imagination lui fit entrevoir des horizons nouveaux. Au sortir du séminaire, M. Erdan fit ses premières armes comme journaliste sous la direction de M. Xavier Durrieu, dans le journal le *Temps*, qui fut suspendu le 13 juin 1849. Il publia alors ses *Petites lettres d'un républicain rose* (1849, in-8°), qui sont la menue monnaie d'un écrivain en quête de la vérité, allant droit son chemin sans nul souci du qu'en dira-t-on. M. Erdan prit ensuite la gérance de l'*Evénement*, et y collabora à côté de Victor Hugo, de ses fils, de MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie, et autres noms chers à la république des lettres (juin 1850). C'est par erreur que M. Vapereau mentionne des liens de parenté entre lui et la famille Meurice. De l'*Evénement*, il passa à la *Presse* et y donna des articles jusqu'en 1855. On lui doit de cette époque les *Révolutionnaires de l'A, B, C*, publiés d'abord en feuilleton et réunis en volume, excellent ouvrage, écrit, paraît-il, en vue du prix Volney (1854, in-8°).

Malgré ses succès dans la presse, M. Erdan quitta le journalisme, se fit professeur, entra en relation avec les réformateurs de l'orthographe, mais ne s'occupa guère alors, dans le Congrès international et permanent de linguistique, dont il était secrétaire, que de l'élaboration d'une langue universelle. En même temps, le jeune novateur publiait dans le style néographique un livre dont la censure et le parquet crurent devoir s'emparer pour le bon ordre. Nous voulons parler de la *France mystique* ou *Tableau des excentricités religieuses de ce temps* (1855, 2 vol. in-8°), livre curieux à plus d'un titre, où l'auteur, à la fois historien et philosophe, raconte et apprécie les recherches et tentatives de cultes nouveaux faites au XIXe siècle. La tendance voltairienne, railleuse et sceptique s'y affirme à chaque page, tout en témoignant de la parfaite loyauté d'esprit de l'auteur.

Poursuivi à raison de cet ouvrage, M. Erdan fut condamné, par jugement du 15 septembre 1855, à huit jours de prison et 100 fr. d'amende, « pour avoir outragé et tourné en dérision la religion catholique dont le culte est légalement reconnu en France. » (Art. 1er de la loi du 25 mars 1822.) Sur l'appel à *minima* interjeté par le ministère public, l'affaire fut portée devant la seconde juridiction, et la cour rendit un arrêt qui, mettant à néant la sentence des premiers juges, condamnait l'auteur de la *France mystique* à un an d'emprisonnement et 3,000 fr. d'amende. La cour ordonna en outre : que ledit arrêt serait affiché dans Paris, aux frais de Erdan, au nombre de vingt et un exemplaires; qu'il serait inséré également dans le *Moniteur*, le *Droit*, la *Gazette des Tribunaux*, la *Presse*, le *Constitutionnel* et le *Siècle*; que les exemplaires de l'ouvrage saisis et ceux qui pourraient l'être par la suite seraient détruits. La *France mystique* a eu depuis deux éditions en Hollande. Menacé d'arrestation, l'auteur se sauva à Dunkerque; de là, il se rendit à pied à Furnes, par la grève, et de cet endroit vint à Anvers, et enfin à Bruxelles. Expulsé de cette dernière ville, il resta caché pendant deux mois à Mons. Pendant cet intervalle, appelé en Suisse pour prendre la direction d'un journal à Neufchâtel, M. Erdan y prolongea son séjour jusqu'en 1858, époque à laquelle il s'en alla demeurer à Rome sous le nom d'Auberson, pseudonyme qui lui épargna les tracasseries de la police pontificale. Depuis lors, tantôt de Turin, tantôt de Florence, de Rome ou de Naples, M. Erdan a adressé au *Temps* des correspondances italiennes qui sont fort goûtées. Il sait apprécier les hommes et les choses sans parti pris d'aucune sorte, ne ménageant ni ses adversaires ni ses amis politiques, quand l'occasion se présente. Il ne dédaigne point non plus le côté intime des mœurs italiennes; certaines de ses lettres pourraient être signées Stendhal.

M. Erdan prépare en ce moment une *Histoire des Médicis* et un *Journal d'Italie* (philosophie, littérature et beaux-arts), dont la publication ne peut manquer d'être accueillie avec faveur. Avec M. Marc Monnier, il aura eu cette bonne fortune de faire connaître l'Italie à la France. Nature éminemment sympathique, écrivain dévoué à une cause juste, M. Erdan est de ceux qui font aimer les lettres.

ERDEBERICHT s. m. (èr-dé-bé-richtt.) Chronol. Mois persan qui correspond au signe du Taureau ou à celui du Scorpion, selon l'ère choisie.

ERDELYI (Michel D'), zoologiste allemand, né à Vienne en 1782, mort en 1837. Il fut pendant un grand nombre d'années professeur de zootomie et de physiologie animale à l'école vétérinaire de sa ville natale. On a de lui : *Sur la maladie des glandes du cheval* (Vienne, 1813); *Théorie des nerfs et des vaisseaux des mammifères domestiques* (Vienne, 1819); *Théorie des entrailles des mammifères domestiques* (Vienne, 1813); *Introduction à la connaissance des plantes pour les agriculteurs et les vétérinaires* (Vienne, 1820); *Théorie des os du cheval* (Vienne, 1820); *Zoophysiologie du cheval* (Vienne, 1820); *Théorie des muscles du cheval* (Vienne, 1829; 1839, 2e édit.).

ERDELYI (Jean), poëte hongrois, né à Kazost en 1814. Il fit ses études au collége protestant de Saroszatak et débuta dans la carrière littéraire en publiant des éditions des œuvres choisies de différents auteurs. Ce fut en 1844 que parut sa première composition originale, qui le fit admettre à l'Académie des sciences et belles-lettres de Pesth. On a de lui : *Recueil de poésies* (Ofen, 1844); *Fables et contes* (Ofen, 1846-1847, 2 vol.), recueil traduit partiellement en allemand par Stier (Berlin, 1851). En outre, Erdelyi a été longtemps le principal rédacteur de la revue publiée à Pesth sous le titre de *Szepirodalmi Szemble*. Il collaborait, en 1849, au journal *Respublica*, supprimé après l'entrée des Autrichiens à Pesth.

ERDEODI (Thomas), comte de Monte-Claudi et de Waradin, ban de Dalmatie, de Croatie et d'Esclavonie, mort en 1624. Il était fils de Pierre Erdeodi, ban de Dalmatie, et succéda à son père en 1584. Il expulsa les Turcs qui avaient envahi la Carniole, leur tua, dans une autre occasion, 12,000 hommes et leur général Hassan-Pacha, prit et reprit la forteresse de Petrina en 1595, et donna l'année suivante sa démission de ban. Après avoir tenté inutilement de se faire élire palatin de Hongrie, il reprit, en 1611, le gouvernement de Dalmatie. Durant cette période, il se distingua surtout par son zèle intolérant pour la religion catholique. En 1615, il renonça de nouveau à son gouvernement, pour devenir président de la chambre hongroise et directeur des mines et salines de ce pays.

ERDEODI (Sigismond), comte de Monte-Claudi et de Waradin, ban de Dalmatie et de Croatie, fils du précédent, mort en 1639. Il servit contre les Turcs sous les empereurs Mathias et Ferdinand II, donna des preuves de son courage et de ses talents militaires, et fut nommé par ce dernier prince, après la mort du comte de Serin, ban de Dalmatie et de Croatie. Erdeodi s'aliéna bientôt la noblesse par quelques actes impolitiques, chercha un appui dans le parti ecclésiastique et ne se montra plus occupé que d'enrichir les églises et les couvents.

ERDEVEN, bourg et commune de France (Morbihan), canton de Belz, arrond. et à 30 kilom. S.-E. de Lorient, sur un plateau au-dessus des Dunes, près de l'embouchure de l'Etel; pop. aggl. 261 hab. — pop. tot. 2,025 hab. Pêche de sardines. Nombreux monuments druidiques. Le gigantesque dolmen de Corconno sert de grange à une métairie. Près d'Erdeven, d'innombrables menhirs, rangés sur onze lignes, forment dix avenues de 1,800 mètres de long.

ERDI s. m. (èr-di). Mar. Bois qu'on tire des forêts de l'Islande, et dont on fabrique des avirons.

ERDING, bourg de Bavière, cercle de la haute Bavière, ch.-l. de district, sur le Semt, à 38 kilom. N.-E. de Munich; 2,000 hab. Brasseries.

ERDL (Michel-Pius), médecin allemand, né en 1815, mort en 1848. Il accompagna Schubert en Orient, et, de retour en Allemagne, il professa la physiologie, l'anatomie comparée, la médecine à Munich. Il a écrit : *De oculo* (Munich, 1839); *De helicis algicæ vasis sanguiferis* (Munich, 1840); *De la circulation des infusoires* (Munich, 1841); *Eléments de la connaissance de la structure du corps humain* (Munich, 1843-1845); *Du développement de l'homme et du poulet dans l'œuf* (Munich, 1845-1846), etc.

ERDMANN (Charles GODEFROY), botaniste allemand, né à Wittemberg en 1774, mort en 1835. Après avoir terminé ses études médicales, il devint, en 1799, assesseur du service de la santé et médecin de la ville et de la province de Dresde, et y introduisit le premier la vaccine. On a de lui : les *Plantes vénéneuses qui croissent en Saxe à l'état sauvage* (Dresde, 1797, 9 livr.); *Plantes remarquables de la flore de la haute Saxe* (Dresde, 1800 et suiv., 28 livr.); *Travaux et observations sur toutes les parties de la science médicale* (Dresde, 1802), etc.

ERDMANN (Jean-Frédéric), médecin allemand, frère du précédent, né à Wittemberg en 1778, mort en 1846. D'abord professeur de médecine dans sa ville natale, il devint, en 1810, professeur de pathologie, de thérapeutique et de clinique à Kasan; il fut nommé, en 1817, directeur de la clinique de Dorpat, et, en 1823, médecin de la cour et conseiller médical à Dresde. Il revint à Dorpat en 1827 et résida plus tard dans différentes villes de l'Allemagne. Nous citerons, parmi ses écrits : *Annales scholæ clinicæ medicinæ Dorpatensis annorum* 1818-1820 (Dorpat, 1821); *Documents pour la connaissance de l'intérieur de la Russie* (Kasan, 1822-1826, 2 vol.).

ERDMANN (Otto-Linné), chimiste allemand, né à Dresde en 1804. Il est, depuis 1830, professeur de chimie à l'université de Leipzig. En 1842, il fonda le laboratoire de chimie de Dresde, l'un des meilleurs de l'Allemagne. Il a consacré beaucoup de temps à l'analyse chimique de l'indigo et d'autres matières tinctoriales, et les publications dans lesquelles il a synthétisé les résultats de ses recherches sont étudiées avec fruit, non-seulement par les hommes de science, mais encore par les négociants spéciaux. Une quatrième édition de son *Manuel de chimie* et une cinquième de ses *Principes de la connaissance des drogues* ont paru à Leipzig, la première en 1852, et la seconde en 1862. Outre les articles fort remarquables qu'il n'a cessé de fournir aux diverses revues scientifiques de l'Allemagne, il a dirigé la publication de la cinquième édition du *Dictionnaire des drogues* de Schedel, et a publié lui-même, en 1827, un traité intéressant sur le nickel, et en 1861 une brochure *Sur l'étude de la chimie*, qui a été traduite en plusieurs langues. Enfin, de 1828 à 1833, il a rédigé le *Journal de chimie pratique et économique*, auquel a succédé, en 1834, le *Journal de chimie pratique*, qu'il dirige depuis cette époque de concert avec Werther.

ERDMANN (Jean-Edouard), philosophe allemand, né à Wolmar (Livonie) en 1805. Fils d'un ministre du culte réformé, il étudia, de 1823 à 1826, la théologie à l'université de Dorpat, puis la philosophie à Berlin sous Schleiermacher et Hegel. D'abord pasteur d'une congrégation en Livonie, il se fit recevoir agrégé de philosophie à Berlin en 1834, et fut nommé, deux ans plus tard, à la chaire de philosophie de Halle, qu'il occupe encore. M. Erdmann a publié beaucoup d'ouvrages philosophiques qui lui assignent un rang distingué dans l'histoire de l'école d'Hegel; nous ne mentionnerons que les principaux : *Essai d'un tableau scientifique de l'histoire de la philosophie moderne* (1834-1853, 3 vol.), qui passe en Allemagne pour un chef-d'œuvre; *Compte rendu de notre foi* (1835); *Dissertation sur le croire et sur le savoir* (1837); le *Corps et l'âme* (1837-1848); *Nature et création* (1840); *Eléments de psychologie* (1840); *Eléments de logique et de métaphysique* (1841); *Mélanges* (1847); *De quelques réformes dans les universités* (1848); *Du rire et des larmes* (1850); *Cours publics sur l'Etat* (1851); *Lettres psychologiques* (1851); *Du charme poétique et de la superstition* (1851); *De l'ennui* (1852); *Exemples sérieux*, recueil de dissertations (1855); *Sur les coutumes et les habitudes* (1858); *Leçons sur la vie et les études académiques* (1858); le *Songe* (1861), etc. Erdmann a, en outre, publié plusieurs recueils de sermons, ainsi que de nombreuses brochures d'actualité.

ERDMANNSDORF (Frédéric-Guillaume, baron D'), architecte allemand, né à Dresde en 1736, mort en 1800. Il fit ses études à Wittemberg et accompagna plus tard le prince Léopold-Frédéric-François d'Anhalt-Dessau dans ses voyages en Angleterre, en France, en Suisse et en Italie. Il eut ainsi l'occasion de se livrer sans réserve au goût qui l'entraînait vers les études architecturales, et, à son retour en Allemagne, il employa les connaissances qu'il avait acquises à l'embellissement du duché d'Anhalt-Dessau. Parmi les édifices qui attestent encore aujourd'hui l'élégance et la perfection de son goût, il faut citer en première ligne le château de Wœrlitz et les promenades de Dessau. En 1796, il avait fondé un établissement de chalcographie, qui publia, entre autres ouvrages remarquables, les études et les dessins d'architecture qu'il avait recueillis pendant son séjour à Rome. Sa vie a été écrite par Rode (Dessau, 1801).

ERDOD, bourg d'Autriche (Esclavonie), comitat de Verocze, à 16 kilom. d'Eszeg; 2,800 hab. Il est situé sur une hauteur couverte de vignes, près du confluent du Danube et de la Drave. La pêche est l'occupation principale des habitants. Sur une langue de terre qui s'avance dans le fleuve, s'élèvent les ruines d'un ancien château. ‖ Bourg d'Autriche (Hongrie), comitat et à 16 kilom. S. de Szathmar, au pied de collines élevées, qui se rattachent aux Karpathes de Transylvanie; 2,150 hab. Manufactures de glaces, fours à chaux.

ERDŒSI (Janos), poëte hongrois du XVIe siècle. Il était professeur de langue hébraïque à Vienne et écrivit en langue hongroise des *Poésies* où il introduisit le premier la métrique des élégies des anciens. On lui doit encore une *Grammaire hongroise* (1539; nouvelle édition, donnée par Kazinczy Pesth, 1808), et une traduction du Nouveau Testament, dont la préface et les sommaires des chapitres sont écrits en distiques. Ces distiques ont été publiés séparément par Revai, dans le recueil intitulé : *Elegyes versei* (Presbourg, 1787).

ERDRE, rivière de France. Elle naît dans le département de Maine-et-Loire, près de Louroux-Béconnais, pénètre bientôt dans le département de la Loire-Inférieure, alimente le canal de Nantes à Brest, forme le lac de Mazerolles et se jette dans un bras de la Loire à Nantes, après un cours de 105 kilom. L'Erdre baigne Candé, Preigné, Saint-Mars-la-Jaille, Bonnœuvre, Riaillé, Joué, Nort et la Chapelle-sur-Erdre. La vallée de l'Erdre abonde en sites pittoresques. Parmi les affluents de cette rivière, nous signalerons : le Mandy, le Croissel, le Baillon, le Quihoix et le Cens. L'Erdre est navigable de Nort à Nantes, c'est-à-dire sur un parcours de 28,806 mètres. La charge maximum varie de 75 à 90 tonnes.

ERDT (Paulin), théologien allemand, né à Wertach, en Brisgau, en 1737, mort en 1800. Il professa avec éclat la théologie à Fribourg et s'occupa particulièrement de combattre les incrédules systématiques ou esprits forts. Il a écrit une *Histoire littéraire de la théologie* (Augsbourg, 1785, in-8°); une *Introduction élémentaire pour les bibliothécaires et amateurs de livres* (Augsbourg, 1786, in-8°); *Premiers principes d'histoire littéraire pour servir d'introduction à une histoire complète de la théologie* (Augsbourg, 1787, in-8°).

ÈRE s. f. (è-re — lat. *æra*. Le Duchat tire ce mot latin d'*annus erat Augusti*, mots qui s'écrivaient par abréviation *A. E. R. A.*, et dont l'ignorance des siècles suivants aurait fait *æra* en un seul mot. Cette étymologie, que donne Le Duchat après d'autres auteurs, n'est rien moins que certaine; elle a même peu d'apparence de vérité. Isidore fait venir *æra* du latin *æs*, *æris*, à cause, dit-il, de la pièce d'argent que l'empereur Auguste imposa par tête sur tous les sujets de l'empire. Mais cette étymologie n'a non plus aucune vraisemblance. Quelle preuve donne-t-on que cette pièce d'argent ait servi à établir une époque? D'autres ont cru que *æra* s'est dit pour *hera*, de *herus*, maître, seigneur, explication qui ne supporte pas l'examen. Favyn prétend, dans son *Histoire de Navarre*, que *æra* se trouve dans Cicéron et dans Lucilius, qui le font pluriel, et qu'il signifie la même chose que *commentaria*, c'est-à-dire feuilles du livre journal d'un marchand. Mais quand il serait vrai que Cicéron et Lucilius emploient ce mot *æra* en ce sens, il resterait toujours à montrer comment ce mot a été pris pour signifier une époque. M. Littré, après plusieurs autres étymologistes, suppose simplement que le latin *æra*, nombre, chiffre, d'où époque, était primitivement le pluriel *æra*, de *æs*, *æris*, cuivre, proprement morceaux de cuivre, pièces, d'où nombre. Le latin *æs*, génitif *æris* pour *æsis*, cuivre, airain, est exactement le sanscrit *ayas*, génitif *ayasas*, fer et métal en général; en zend *ayanh*, fer et airain; persan *âyan*, fer; gothique *aiz*, airain; ancien allemand *êr*; anglo-saxon *âr*. L'étymologie que Pott et Benfey ont proposée pour le sanscrit *ayas*, de *a* privatif et de *yam*, dompter, *ayas* pour *ayamas*, indomptable, paraît plus ingénieuse que solide. En retranchant le suffixe *as*, Pictet trouve *ay*, qui, suivant lui, ne peut appartenir qu'à la racine *i*, non pas dans le sens général d'aller, mais dans son acception plus spéciale d'acquérir, obtenir. Le dérivé neutre *ayas* exprimerait ainsi ce qui est obtenu, acquis par le travail, le gain, comme le masculin *aya* est le succès, la réussite, la bonne fortune. C'est ce qui expliquerait pourquoi *ayas* signifie le métal en général et s'applique tour à tour au fer, à l'airain et même à l'or. Cette étymologie simple et précise serait d'ailleurs appuyée par plusieurs analogies. Ainsi, en kymrique, *mael* signifie à la fois fer, acier, gain et profit, et l'irlandais *edamh*, *eadam*, fer, dérive de *edim*, je prends, j'obtiens, comme aussi *ed*, *edal*, *eadail*, profit, gain, butin, trésor). Chronol. Point de départ de chaque chronologie particulière : *L'ÈRE de l'Incarnation. L'ÈRE des Olympiades. L'ÈRE d'Alexandrie. La diversité des ÈRES, chez les peuples, n'est pas moindre que celle des calendriers.* (Teulet.) *Virgile mourut dix-neuf ans avant notre ÈRE.* (P. Leroux.) *Au second siècle de notre ÈRE, l'humanité était dans un triste état mental.* (Ste-Beuve.)

— Par ext. Epoque qui se distingue des autres par une suite d'événements publics remarquables, ou par quelque changement notable survenu : *L'ÈRE de la liberté. Nous entrons dans une ÈRE nouvelle. Le christianisme a eu plusieurs ÈRES : son ÈRE morale ou évangélique, son ÈRE des martyrs, son ÈRE métaphysique ou théologique, son ÈRE politique.* (Chateaub.) *89 fut une de ces années que Dieu choisit entre toutes pour être une des ÈRES de l'histoire du monde.* (St-Marc Gir.) *L'ÈRE moderne du catholicisme commence au concile de Trente.* (T. Delord.) *Le jour où sont nées sur un point du globe l'imprimerie et la liberté de la presse, l'ÈRE ancienne s'est fermée, l'ÈRE nouvelle s'est ouverte.* (E. de Gir.)

— Numism. *Eres des médailles*, Epoques d'après lesquelles on suppute les dates indiquées sur les médailles et monnaies.

— **Homonymes.** Air, aire, erre, ers, haire, hère; aire, aires et airent (du verbe *airer*).

— **Encycl.** DE LA CHRONOLOGIE CONSIDÉRÉE D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE. Nous ne pouvons définir le mot *ère*, ni faire connaître les principales *ères* de l'histoire, sans entrer, sur l'étude générale des temps et l'art de distin-

guer les époques, dans des considérations que nous avons cru pouvoir omettre au mot CHRONOLOGIE, parce qu'elles trouvent ici naturellement leur place. Tout ce qui existe et tout ce qui arrive existe ou arrive quelque part et dans un temps quelconque. Les parties du temps ont entre elles deux rapports, celui de *grandeur* ou de *durée*, et celui de *succession* ou d'*ordre*, ce qui veut dire qu'une portion de temps donnée est plus grande ou plus petite qu'une autre, et qu'elle précède ou suit une autre. Considérer les parties du temps sous ce double rapport, c'est-à-dire, apprendre à les mesurer et à les distinguer, tel est l'objet de la chronologie. Son but est de porter le flambeau de la critique dans l'étude de l'histoire, et de régulariser les actes de la vie sociale, en enseignant à déterminer avec précision et exactitude les parties du temps passé dans lesquelles un événement est arrivé, et celles du temps présent ou futur dans lesquelles un événement arrive ou arrivera. Les auteurs distinguent la *chronologie mathématique*, qui étudie, à un point de vue absolument abstrait, les divisions de la durée; la *chronologie technique*, qui traite des périodes adoptées par les divers peuples pour la supputation des événements, et la *chronologie historique* ou *chronologie proprement dite*, qui a spécialement pour objet de déterminer la succession des événements. On trouvera aux mots ANNÉE, JOUR, MOIS, tout ce qui concerne la première; au mot CALENDRIER, ce qui se rattache à la seconde; nous ne nous occuperons ici que de la troisième. Du reste, ces trois branches de la science chronologique sont étroitement liées entre elles : ainsi, la comparaison des *ères* ne va pas sans la connaissance astronomique des périodes naturelles en lesquelles se divise le temps, et sans la comparaison des calendriers adoptés par les divers peuples.

La nature elle-même a indiqué à l'homme, pour la mesure du temps, les périodes du *jour*, du *mois lunaire*, de l'*année*; mais, comme ces trois périodes ont été déterminées, quant à leur durée, par des causes indépendantes les unes des autres, et que d'ailleurs les périodes de même espèce sont sujettes à des inégalités qui ne se compensent qu'à la longue, il a fallu recourir à divers artifices pour les ajuster entre elles et les accommoder aux usages de la vie civile; c'est l'objet du calendrier. Le calendrier suffit pour mesurer le temps sur une petite échelle, appropriée aux usages courants de la vie; mais il ne suffit plus lorsqu'on mesure ou que l'on compte le temps sur une plus grande échelle qui est celle de l'histoire. La mesure du temps appliquée à l'échelle historique est justement ce que l'on nomme la *chronologie*. C'est ainsi qu'après qu'on a fait choix, pour les usages ordinaires, d'une unité de longueur telle que la *coudée*, le *pied*, le *mètre*, il en faut choisir une pour les besoins de la géographie, à laquelle on donne le nom d'unité *itinéraire*, telle que le *stade*, la *mille*, la *lieue*, le *kilomètre*. Les anciens avaient déjà songé à tirer parti des imperfections mêmes de leurs calendriers, pour constituer un étalon chronologique. Ainsi, l'année *vague* des Egyptiens, de 365 jours, faisait coïncider successivement avec chaque jour de l'année civile le commencement de chaque saison astronomique, et l'aurait ramené au jour initial après une période de 1,461 années *vagues* ou de 1,460 années *juliennes*, si l'année julienne elle-même, de 365 jours un quart, avait pu être prise pour la mesure exacte de l'année *tropique*. Cette hypothèse admise, la durée d'une telle période, que l'on a nommée *période sothiaque*, avait paru aux prêtres égyptiens bien appropriée aux besoins de la chronologie historique. Mais il nous est aujourd'hui bien difficile de faire l'application de cette idée aux temps pour lesquels la période a été imaginée; et la perfection même de notre astronomie, ainsi que la réforme grégorienne, mettent obstacle à ce que l'on s'en serve dans la chronologie des temps plus récents.

Les astronomes ont choisi comme caractères, pour la distinction des temps, des événements naturels ou phénomènes qui arrivent ou s'observent au ciel, tels que les révolutions de la lune, les équinoxes, les solstices, les éclipses du soleil et de la lune, l'apparition des comètes, etc. On les appelle caractères astronomiques. Les historiens, au contraire, ont pris pour caractères chronologiques des événements qui appartiennent à l'histoire politique ou religieuse. On les appelle caractères artificiels ou arbitraires. Telles sont la mort d'Alexandre le Grand, la naissance de Jésus-Christ, la fuite de Mahomet, etc. L'historien, arrivé à un grand événement qui paraît terminer une suite de faits ou commencer une nouvelle série, s'arrête pour porter ses réflexions sur le passé, et pour saisir en quelque sorte dans le présent l'avenir qui va se dérouler devant lui. Les Grecs ont appelé *époque* (point d'arrêt) un tel point de repos. L'époque est donc une partie quelconque du temps passé, soit année, soit mois ou jours, qu'on regarde comme le point d'où se comptent les autres parties du temps, soit en avant, soit à rebours, suivant que l'événement qu'il s'agit d'y placer est arrivé avant ou après le point de départ. C'est ainsi que nous disons qu'Alexandre le Grand est mort 323 ans avant l'année de la naissance de Jésus-Christ, que nous avons adoptée pour époque; et que Charlemagne a renouvelé l'empire d'Occident 800 ans après la même époque de la naissance de Jésus-Christ. L'époque est aussi nommée *racine* (*radix*) et *terme* (*terminus*). Mais le mot qui sert ordinairement à la désigner et qui est consacré en chronologie est le mot *ère*. La *date* d'un événement est le rapport chronologique de cet événement avec le point de départ adopté pour le comput du temps, avec l'*ère*. Il faut remarquer ici la différence qui existe entre les périodes et les *ères*. Les périodes sont des unités de temps de diverse grandeur; quelle que soit cette grandeur, elles ne peuvent, si elles ne sont rapportées à un point fixe, atteindre l'objet de la chronologie, qui est non-seulement de mesurer la durée, mais de marquer l'ordre de succession des faits. Les questions chronologiques sont ce qu'on peut appeler des questions de numération ordinale. De là la nécessité des *ères*. Il est clair, d'ailleurs, que la comparaison des *ères* et des dates ne saurait aller sans la comparaison des périodes ou unités de mesure employées.

Quelles sont les causes qui ont fait adopter aux peuples leurs différentes *ères*? Nous trouvons sur ce sujet, dans un travail de M. Cournot, quelques considérations générales qui nous paraissent intéressantes et que nous croyons devoir lui emprunter. « Si les progrès de l'astronomie, dit-il, n'ont pas justifié l'idée d'une grande année, telle que l'avaient rêvée les anciens philosophes, il est assez naturel qu'ils suggèrent à des astronomes l'idée de prendre pour *ère*, ou pour point de départ dans le comput des années, l'époque de quelque coïncidence astronomique remarquable, par exemple, comme Laplace l'a indiqué, l'époque où le périgée du soleil coïncidait avec l'équinoxe du printemps, qu'il trouve de 4089 ans antérieure à notre *ère vulgaire*. Mais, selon le degré de perfectionnement de la théorie et des tables astronomiques, il faudrait avancer ou reculer cette date, de même qu'il faudrait, à la rigueur, modifier la longueur du mètre à chaque nouveau degré de perfectionnement dans la mesure des dimensions de la terre. D'ailleurs, la coïncidence dont il s'agit est un fait de pure curiosité, et non un phénomène important par ses conséquences. Il ne faut donc pas demander une *ère* à l'astronomie, et il serait encore moins raisonnable d'en attendre une de la géologie. On ne peut prendre pour *ère* ou pour origine d'une chronologie humaine qu'un événement qui appartienne à l'histoire même du genre humain. Il faut la prendre dans l'ordre des faits politiques ou des faits religieux. A cet égard, la politique a eu la priorité sur la religion. Et l'on en comprend bien la raison; car, quoi de plus naturel que le gouvernement monarchique? et quoi de plus naturel, sous le règne d'un prince, que de dater des années de son règne les actes publics et même privés, les inscriptions monumentales, les monnaies enfin, chez les peuples qui ont l'usage de la monnaie proprement dite et qui ont voulu imprimer à leur monnaie un caractère monumental? Dans les pays tels que l'Egypte, la Chine, où de nombreuses dynasties se sont succédé durant des milliers d'années, sans que le système des institutions nationales en fût viscéralement altéré, chaque changement de dynastie a été naturellement regardé comme le point de départ d'une nouvelle *ère* chronologique. De nos jours, les *dynasties de Manéthon* sont plus fameuses dans le monde savant qu'elles ne l'ont jamais été, et, encore aujourd'hui, la chronologie des Chinois repose sur leurs tables dynastiques, combinées avec le cycle de soixante ans, qui leur tient lieu de siècle. Là où des formes républicaines se sont établies, les noms du magistrat ou des magistrats annuels se sont offerts d'eux-mêmes pour désigner couramment les années de leur magistrature. Quand les citoyens d'une ville telle que Rome ont senti le besoin d'une *ère*, ils ont naturellement songé, soit à la fondation de leur liberté politique, soit à la fondation de leur ville. Des cités confédérées, comme celles de la Grèce, ont éprouvé le besoin d'une chronologie qui pût être à l'usage de toute la nation, et, ne trouvant guère que des fêtes et des jeux d'athlètes devant lesquels se turent leurs jalousies particulières, elles en ont fait le symbole de leur nationalité et la base de leur chronologie commune. Sous l'empire des religions primitives et hiératiques, les peuples ne manquent guère de placer, en tête de leurs dynasties humaines et historiques, ou des mythes cosmogoniques, ou des règnes de dieux, ou tout au moins des personnages fabuleux dont les dieux ont fait choix pour être les instituteurs de la société; mais comment fonder une chronologie sur de pareilles aventures arrivées à de pareils personnages? Il n'y avait donc que l'avénement des religions prosélytiques, nées en pleine histoire, et conviant les hommes à une foi nouvelle, sans distinction de nationalité, qui pût donner l'idée de soustraire la chronologie à la politique et de la subordonner à la religion. De là l'*ère* chrétienne et l'hégire des musulmans. »

— II. DES PRINCIPALES ÈRES DE L'HISTOIRE. On peut distinguer quatre espèces d'*ères* selon le point de départ qui aura été adopté : 1° *Eres mondaines*, c'est-à-dire celles qui partent de l'origine du monde ou de la *création*; 2° *Eres comprises entre la création et la naissance de Jésus-Christ*; 3° *Eres chrétiennes*; 4° *Eres postérieures à l'ère chrétienne*.

— I. *Eres mondaines*. Desvignolles assure qu'il a recueilli sur la création du monde plus de deux cents calculs différents, dont le plus court ne compte que 3,483 ans depuis la création jusqu'à l'*ère* vulgaire, et le plus long 6,984; ajoutez que nombre d'autres ont été proposés après lui. Les plus connus de ces calculs sont : celui d'Ussérius, qui place la création en l'an 4004 avant Jésus-Christ; celui qui a été suivi dans l'*Art de vérifier les dates avant Jésus-Christ*, et qui place cet événement en l'an 4963, et celui de l'Anglais Clinton, qui a adopté l'année 4138. Aucun, bien entendu, ne repose sur des bases solides. En effet, la seule source historique que l'on puisse consulter pour établir la chronologie de ces temps reculés est la *Genèse*. Or, nous en avons trois textes : l'hébreu, le samaritain et la version grecque des Septante, qui ne sont nullement d'accord sur la durée de la vie des patriarches seule base des calculs, et de plus les différents manuscrits du même texte ne fournissent point les mêmes données. Il en résulte que la date que l'on peut assigner à la création du monde ne saurait être que très-hypothétique, même aux yeux de ceux qui, croyant à la révélation, ne mettent pas en doute la valeur historique et la véracité de la Bible. La prétention d'assigner cette date doit, à plus forte raison, paraître absurde à ceux qui, affranchis des croyances surnaturalistes, voient dans le premier livre du *Pentateuque* une simple mythologie. Il est clair que l'époque de la création du monde ne saurait appartenir à l'histoire humainement certifiée, par cette raison bien simple qu'un tel événement échappe nécessairement aux conditions que requiert le témoignage historique. « La création du monde, ou mieux la création de l'homme, dit M. Dupiney de Vorepierre, serait le point de départ *naturel* de toute chronologie; mais *jusqu'à présent* la *science* n'a pu en déterminer l'époque *précise*. » Ce langage est vraiment digne d'un écrivain du XVIIe siècle. M. Dupiney pense-t-il que la science parviendra un jour à déterminer l'époque précise de la création de l'homme? De quelle science entend-il parler? Qu'a de commun la science, la vraie, avec le mythe de l'Eden, du fruit défendu, du serpent tentateur, de la chute d'Eve et d'Adam, avec la longévité merveilleuse des patriarches antédiluviens? Y a-t-il rien de plus ridicule que de parler de l'époque *précise* où sont arrivés ces événements fantastiques? Y a-t-il rien de plus ridicule que de considérer comme le point de départ *naturel* de la chronologie tout ce merveilleux de la *Genèse*? Y a-t-il rien de plus antiscientifique, en un mot, que l'idée d'une *ère* mondaine?

Il est à remarquer que cette idée est née chez les Juifs, sans doute en raison de la place éminente qu'occupe dans leurs croyances le dogme de la création, du lien que la religion les a conduits à établir entre ce dogme et leur histoire, du mélange de merveilleux et d'historique qu'on observe dans tout le cours de leurs annales, mélange dû au monothéisme et qui permet à peine de distinguer, dans les récits de leurs livres, des temps absolument fabuleux et des temps vraiment historiques. Ajoutons que c'est seulement au XIe siècle après J.-C. que les Juifs ont adopté pour *ère* l'époque de la création du monde. Il la faisaient commencer au 7 octobre 3761 avant J.-C. La pensée de substituer l'*ère* mondaine à l'*ère* chrétienne se présenta aux chronologistes et aux savants de la Renaissance et fut l'objet de leurs préoccupations; mais elle ne put prévaloir, parce qu'elle implique une véritable contradiction. Une *ère*, en effet, doit être un point de repère fixe auquel se rapportent les faits; or, ce point de repère ne saurait avoir la fixité nécessaire, si l'événement qui le marque n'a des rapports chronologiques acceptés, reconnus de tous, au-dessus de toute controverse. Il est évident que la création du monde ne présente pas ces rapports chronologiques certains, incontestés; il est évident que c'est là une époque qui échappe à notre connaissance positive, et qui ne peut être fixée qu'arbitrairement, conventionnellement. « Au temps de la Renaissance, dit Jean Reynaud, à cette époque marquée par un si vif et si unanime retour de tous les peuples chrétiens vers les temps antérieurs à leur *ère*, on trouve un surprenant accord de tous les esprits, tant catholiques que protestants, pour déposséder l'*ère* établie et instituer en sa place l'*ère* de la création. On ne peut nier qu'en se rangeant à l'opinion de la création instantanée du monde, il n'y ait là la base d'un système chronologique simple et profond : en s'y conformant, toutes les distances sont comptées dans le même sens, tous les événements se trouvent rapportés à leur principe commun, et la chronologie prend origine à l'instant même où le temps commence. Mais, indépendamment même du peu de fondement de cette théorie de l'univers, l'impossibilité de fixer avec certitude le nombre d'années écoulées depuis l'époque primordiale était un obstacle assez puissant pour s'opposer invinciblement à l'adoption de cette *ère*. Il serait chimérique d'espérer que le genre humain, quelque avantage qui doive en résulter pour lui, puisse jamais se résoudre à prendre un parti de convention sur quelque chose d'incertain. En somme, les travaux du XVIe siècle sur le remplacement de l'*ère* du Christ par l'*ère* du monde n'ont été qu'une tentative infructueuse et sans autre résultat qu'une critique éclatante de la prétendue netteté des textes juifs. »

— *Réduction des années du monde en années avant J.-C. et réciproquement*. Comme dans quelques ouvrages historiques composés depuis Ussérius, les événements sont marqués tantôt par les années du monde, tantôt par les années avant Jésus-Christ; nous donnons ici, d'après le système d'Ussérius, le moyen d'établir la concordance de ces deux sortes d'années. La même méthode de réduction est applicable à toutes les autres *ères* mondaines. Pour réduire les années av. J.-C. en années du monde, on ajoute 1 à 4004, ce qui fait 4005, et de cette somme on retranche l'an donné av. J.-C.; le reste égale l'an du monde correspondant. Exemple : an 1755 av. J.-C. égale $4004 + 1 - 1755 = 2250$ du monde. Pour réduire les années du monde en années av. J.-C. on ajoute, comme dans l'opération précédente, 1 à 4004, d'où résulte 4005, et de cette somme on ôte l'an donné du monde; le reste est l'an de J.-C. demandé. Exemple : an 1755 du monde $= 4004 + 1 - 1755 = 2250$ av. J.-C.

— *Ere julienne*. Parmi les *ères* mondaines il convient de placer l'*ère* julienne qui s'y rattache naturellement. Elle fut proposée dans le monde chrétien à la même époque et dans le même but que l'*ère* de la création, c'est-à-dire à l'époque de la Renaissance, et dans le but d'établir un système uniforme et universel de chronologie auquel pussent se réduire facilement les notations chronologiques des divers peuples de l'antiquité. On avait d'abord pensé que, pour obtenir ce système, il fallait réduire à des années juliennes toutes les formes d'années usitées par les anciens, et adopter, comme époque d'une *ère* universelle, la création du monde d'après la *Genèse*. Mais les savants ne purent s'accorder, on le comprend sans peine, sur l'année de la création. D'après le calcul des uns, lorsque Rome fut bâtie, le monde existait déjà depuis 3,250 ans; d'après d'autres, il ne s'était écoulé que 3,231 ans; d'après d'autres enfin, 3196 ans seulement. On était loin, comme on voit, du point de départ fixe qu'on avait rêvé et qui était la condition de l'uniformité cherchée. Joseph-Juste Scaliger prit le parti de demander à la combinaison purement conventionnelle de données précises cette fixité et cette conformité chronologique que ne lui offrait point l'histoire sainte. Il inventa une période ou un cycle de 7,980 années. Scaliger mourut en 1558, par conséquent avant la réforme du calendrier par Grégoire XIII; aussi, les années de sa période sont-elles des années juliennes, ce qui a fait donner à la période elle-même le nom de période julienne. Scaliger fixa la création du monde à l'an 3949 avant Jésus-Christ; mais sa période remonte à l'an 714 au delà de la création, et Jésus-Christ est né l'an 4714 de la période julienne.

Sur quelle base l'*ère* julienne est-elle fondée? Pour répondre à cette question, nous devons entrer dans quelques détails sur certains cycles employés depuis longtemps, le *cycle solaire*, le *cycle lunaire* et le *cycle des indictions*. Le cycle solaire est une révolution de vingt-huit années, comprenant vingt et une années communes et sept années bissextiles, à la fin de laquelle on revient à un ordre ou à une suite d'années en tout semblables à celles qui ont précédé. Chaque année d'un cycle solaire commence et finit par le même jour de la semaine que l'année correspondante du cycle précédent. Vingt-huit années sont à la fois nécessaires et suffisantes pour embrasser toutes les variations possibles des dimanches et autres jours de la semaine. Le cycle lunaire découvert par Méthon se compose de dix-neuf ans comprenant 235 lunaisons. A la fin de cette période de dix-neuf ans, la lune et le soleil ont accompli l'un et l'autre, à très-peu près, un nombre exact dans leurs révolutions respectives, et par conséquent se trouvent dans la même position relative qu'ils avaient au point de départ, si bien qu'en observant, pendant le cours de dix-neuf ans, tous les rapports de situation des deux astres, tels que phases et éclipses, on est en état de prédire le renouvellement de ces rapports. Le cycle des indictions est une période de quinze ans d'origine purement administrative, instituée par les empereurs romains. Ceux-ci avaient établi une contribution directe et universelle, dont le montant pour chaque province, district, ville ou municipe, était déterminé tous les quinze ans. Pendant cet espace de temps, la somme répartie sur une province était perçue, quelque changement qu'eût éprouvé dans l'intervalle la fortune des citoyens. L'ordonnance par laquelle les empereurs prescrivaient tous les quinze ans la perception de cet impôt s'appelait *indiction*, mot que les souverains de Constantinople ont conservé. On donnait le même nom à l'impôt que l'ordonnance établissait. Les empereurs de Constantinople prirent l'habitude d'ajouter à la date de leurs actes l'année courante de l'indiction, sans cependant nombrer la suite des indictions ou périodes de quinze ans. Les papes imitèrent cet usage; mais ils indiquaient en même temps la série des indictions, que, par une erreur dont on ne connaît pas la cause, ils firent re-